

Éducation/Entrée en sixième Ils sont 2579 admis dans la province



Face à la capacité d'accueil des établissements secondaires publics de la province.



Une mère prenant connaissance des résultats de ses enfants.



Le responsable provincial des examens et concours, Aloïse Ndong Ona, semble inquiet.

SYM
Port-Gentil/Gabon

Si les admis n'ont pas caché leur joie, de nombreux parents et responsables locaux de l'Éducation nationale redoutent déjà un problème de saturation des salles de classe, du fait de l'insuffisance des structures d'accueil.

Les parents et les élèves de

la province de l'Ogooué-Maritime ont appris, avec bonheur, l'affichage des listes d'admis en sixième. Une proclamation qui intervient deux mois après l'organisation du certificat d'études primaires (CEP). Selon les résultats publiés, 2579 apprenants font leur entrée dans le secondaire. Soit 2237 pour la seule commune de Port-Gentil, 178 pour le département de Ndougou, 50 pour celui d'Etimboué et 54 pour le

département de Bendjé. C'était l'euphorie dès l'affichage des listes dans les différents centres d'examen. Les admis manifestant leur joie par des cris de joie et accolades entre copains. Seul souci, plusieurs admis ont été orientés dans les établissements qu'ils n'ont pas sollicités. A cela s'ajoute le sempiternel problème de manque de salles de classe, notwithstanding la transformation des écoles primaires en éta-

blissements secondaires. Ce choix du gouvernement ne règle pas, malheureusement, la question de l'insuffisance des structures d'accueil. Certains parents d'élèves estiment que les pouvoirs publics gagneraient plutôt à se doter d'une vraie politique de construction des salles de classe supplémentaires pour, ainsi, améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants. Ce qui évite-

rait le phénomène des effectifs pléthoriques que l'on observe toujours. Si le problème n'existe pas dans les établissements comme les Collèges d'enseignement secondaire (CES) de Mpage et d'Omboué et, dans une moindre mesure, au lycée Goueron de Gamba, par contre les quatre établissements secondaires publics de la capitale économique auront du mal à caser les 2237 nouveaux lycéens admis en

classe de sixième. Plusieurs personnes soutiennent même que c'est du fait de cette situation que de nombreux élèves, qui ont pourtant eu le CEP cette année, se sont vu fermer les portes du secondaire. L'insuffisance de notes en cinquième année du primaire ne pouvant constituer la raison unique, surtout que certains parmi eux ont un âge avancé par rapport à leur niveau.

Forces armées gabonaises/Région militaire terrestre centre/Après son décès lors du défilé du 17 août dernier

Hommage à l'adjudant-chef major Jean-Baptiste Ndinga

SYM
Port-Gentil/Gabon

LA célébration, le 17 août dernier, du 57^e anniversaire de l'accession du Gabon à l'indépendance n'a pas été qu'un moment de joie. Il a été, en effet, marqué par le décès d'un agent des Forces de l'ordre. L'adjudant-chef major Jean-Baptiste Ndinga, de l'armée de terre, a trouvé la mort après son passage devant la tribune officielle, au cours du défilé militaire dans la capitale économique. De sources concordantes, l'homme paraissait pourtant en bonne santé ce jour-là. Vers 11 heures, il est pris par un malaise qui a, du

reste, nécessité son évacuation dans une structure sanitaire de la place. Mais, il a fini par rendre l'âme. Laissant sa famille biologique, ses frères d'armes et ses connaissances dans la désolation. Une cérémonie en sa mémoire a eu lieu, vendredi dernier, à la base de l'armée de terre, et à l'ancienne base de la Marine nationale, dans le premier arrondissement de la capitale économique. En présence de nombreux amis, des collègues et des représentants d'autres corps, ainsi que des autorités administratives, en tête desquelles le gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina. L'oraison funèbre lue par le lieutenant Mendome tra-



L'adjudant-chef major Jean-Baptiste Ndinga, de son vivant.

duisait la grande émotion qui a gagné toute la région militaire terrestre centre. Le militaire avait à peine 50 ans. Selon le lieutenant Mendome, l'adjudant-chef major Jean-Baptiste



Le défunt transporté par ses collègues.

Ndinga, né en 1967, était "un vaillant soldat qui était amoureux de l'action, avec un sens du devoir". Autrement dit, il était animé d'un esprit du travail bien accompli.

C'est le 11 février 1992 qu'il a intégré l'armée de terre, réalisant ainsi, à 25 ans, un vieux rêve d'enfance. «Travailleur dévoué, discipliné et disponible, il s'est adapté progressive-

ment et avait gagné la confiance de ses chefs hiérarchiques. Son envie aigüe d'apprendre et de connaître lui fera passer plusieurs diplômes professionnels militaires, au point de monter en grade», a souligné le lieutenant Mendome. Les frères d'armes de l'adjudant-chef major Jean-Baptiste Ndinga gardent de lui le souvenir d'un homme honnête et sincère, qui n'avait pas froid aux yeux, mais que l'irrésistible mort a arraché brutalement sans crier garde, alors qu'il avait pourtant beaucoup de choses à donner encore à l'armée gabonaise. Après les hommages, sa dépouille a été transférée à Libreville, où il a été inhumé.

Hygiène

La municipalité construit des toilettes publiques

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

CEUX qui, ces derniers temps, sillonnent certains quartiers de la capitale économique du Gabon, ont dû remarquer que la municipalité a fait construire des toilettes publiques pour soulager de nombreux usagers. Une innovation dans une cité qui en était dépourvue jusque-là. En effet, il y a quelque temps encore, les habitants de la ville de sable ne comprenaient pas pourquoi les autorités municipales ne



Les toilettes publiques érigées en face des logements des douaniers.

songeaient pas à doter la cité des lieux d'aisance, pourtant nécessaires, surtout au centre-ville où plusieurs locaux abritant les services administratifs en manquent. Au-

jourd'hui c'est chose faite. Il existe désormais des toilettes publiques, notamment à proximité de la prison centrale, dans le troisième arrondissement. «Je salue



Celles situées non loin de la prison centrale de Port-Gentil.

l'initiative de la municipalité de Port-Gentil, qui a enfin compris la nécessité d'implanter les toilettes publiques non loin de la maison d'arrêt. C'est un grand soulagement,

car c'était très gênant de se soulager en plein air, en face du petit marché et devant de nombreuses personnes qui attendent un taxi», a dit Édouard, un des habitués

des bars du coin. D'autres lieux d'aisance ont été réalisés non loin du port môle, précisément en face des logements des douaniers, ainsi que sur le front de mer, en face de l'hôtel Méridien Mandji. Si la construction de ces lieux d'aisance est saluée par tous, la préoccupation des populations de l'île Mandji réside maintenant au niveau de leur entretien. Le souhait aussi est de voir ces structures être réalisées dans les grands espaces commerciaux comme le marché de la Balise ou celui de Grand-Village, des lieux qui ne désemplissent jamais.